

Galabert

Lantana, corbeille d'or, caca martin, caca martin

Nom scientifique *Lantana camara*

Synonymes *Camara vulgaris*, *Lantana aculeata*, *Lantana armata*

Famille Verbenaceae



Photos: CBNM (Ch.Fontaine) / Wikimedia (F.Vincentz)

DESCRIPTION

- Allure générale** Arbrisseau buissonnant et sarmenteux atteignant 3 m de hauteur. Les tiges sont traînantes ou grimpantes. La tige est de section quadrangulaire et couverte de nombreuses épines orientées vers le bas.
- Feuilles** Simples, rugueuses dessus, larges à la base et pointues au sommet, dentées. Les feuilles froissées émettent une odeur forte.
- Fleurs** Inflorescence en ombelles hémisphériques composées de petites fleurs jaunes, orangées ou roses, mesurant 1 cm de long pour 6 à 8 mm de diamètre. Les fleurs tubulaires s'ouvrent en 4 lobes arrondis
- Fruits** Petits fruits charnus et ronds d'un demi cm, verts puis bleus à maturité. Ils mesurent 5 à 7 mm de diamètre et sont regroupés par groupes de 1 à 20 fruits.
- Graines** Une graine unique par fruit, très dur, de 3 à 4 mm de diamètre
- Caractéristiques** Arbuste épineux capable de former des fourrés denses. Floraison multicolore chatoyante. Plante aromatique dont les fruits peuvent être toxiques. Confusion possible avec *Lantana trifolia*, *Lantana montevidensis*.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Floraison tout au long de l'année permettant une reproduction sexuée permanente (semis naturels). Multiplication végétative par marcottage.

Mode de dissémination

Par gravité (barochorie) transport par l'eau (ravines en crue, ruissellement), dissémination par les oiseaux frugivores et par les rats.

Conditions de développement

Milieus ouverts humides ou secs de basse et moyenne altitude et sur terrains habités, cultivés ou abandonnés. Peut occuper la strate basse d'une forêt semi-sèche indigène.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Amérique Centrale et du Sud

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Plante introduite vers 1840 comme plante ornementale par l'abbé Galabert. Elle s'est depuis répandue dans l'ensemble des milieux ouverts et des forêts dégradées de l'île jusqu'à 1200 m d'altitude, notamment en forêt sèche. Elle est encore utilisée comme plante ornementale dans les jardins et dans les villes malgré le risque important de dissémination par les oiseaux. Une variété stérile et sans épine est généralement utilisée dans les aménagements paysagers.

Monde Plante ornementale diffusée à travers le monde depuis le XVII^{ème} siècle. Présente aujourd'hui dans plus de 60 pays dans lesquels elle continue à se répandre. Elle fait partie des 100 espèces les plus envahissantes selon l'UICN.

Sites à consulter:

<http://www.issg.org> <http://eee.plantnet-project.org> <http://idao.cirad.fr/>
<http://plants.ifas.ufl.edu> <http://www.daff.qld.gov.au> <http://www.fao.org>

IMPACTS

Forme des fourrés denses qui empêchent la régénération de la flore indigène. Cette espèce est capable de grimper sur les plantes avoisinantes à la recherche de lumière. En forêt perturbée, elle peut devenir dominante en sous bois et bloquer la régénération de la flore indigène pendant plusieurs décennies.

Cette plante se révèle toxique pour le bétail (bovins et ovins). Sa consommation entraîne une photosensibilisation avec des effets négatifs sur le foie et les reins des animaux. Les formations de lantana lorsqu'elles remplacent des zones de prairies peuvent aussi accroître les risques d'érosion liés à l'eau de pluie.

Ses caractéristiques allélopathiques ont des conséquences négatives sur les rendements des vergers.

Sa diffusion est facilitée par la présence à La Réunion du martin triste (*Acricotheres tristis*), oiseau frugivore exotique.

USAGES



Plante mellifère et médicinale

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Le galabert ne bénéficie d'aucune protection légale et peut être éliminé sans autorisation.

Il fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM-CPIE de Mascarin. Cette espèce n'est visée par aucun programme de lutte particulier mais fait l'objet d'actions locales de contrôle ou d'éradication.

Les individus isolés peuvent être retirés manuellement. Pour des populations plus importantes, les actions mécaniques doivent être couplées à un traitement chimique pour détruire les régénérations. Ces dernières peuvent apparaître à partir du stock de graines du sol ou marcottage des débris végétaux.